



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PAYS FOUESNANTAIS

Association agréée
au titre de la protection de l'Environnement
Arrêté préfectoral N° 2002-597



Depuis quarante ans, la Bretagne est victime dans plusieurs de ses baies des marées vertes qui défigurent ses plages, menacent la santé publique, et portent préjudice à ses économies touristiques et maritimes.

En 2010, le plan régional de lutte contre les algues vertes a engagé les territoires concernés dans des plans de réduction des fuites de nitrates vers les eaux, seule solution pour réduire et éradiquer les algues vertes considérées comme un danger, une nuisance et un déchet.

Malgré les résultats mitigés de ces projets de territoires, malgré les difficultés avérées à atteindre les objectifs de mobilisation, malgré les retards à engager les actions prévues, malgré les reculs de la réglementation nationale de prévention des pollutions, nos associations ont depuis 2010 participé avec vigilance, à la mise en œuvre du plan régional.

Le projet de l'Etat d'autoriser la société AGRIVAL, filiale de la SICA ST POL, à ramasser « temporairement » des algues vertes sur les plages des baies de Lannion et St Brieuç, prépare inéluctablement la mise en œuvre d'une filière industrielle d'exploitation des algues vertes.

Engagée dans l'opacité et l'ambiguïté, en dehors de toute concertation au sein du comité de suivi du régional, la préparation de cette décision témoigne du refus de l'Etat d'ouvrir le débat sur ce virage à 180° de la politique de lutte contre les algues vertes. Que cette décision précède la remise du rapport d'évaluation du plan par la mission interministérielle est hautement symbolique de ce refus du débat !

Alors même que les acteurs qui portent les plans locaux sont déjà confrontés à des difficultés majeures pour obtenir les modifications de pratiques et les évolutions de systèmes de production nécessaires à la réduction des fuites de nitrates, autoriser le ramassage et l'exploitation des algues vertes constituerait un signal désastreux. Ce changement stratégique laisserait croire qu'il est possible de s'accommoder des algues vertes, encouragerait l'immobilisme, et préparerait l'inefficacité des dizaines de millions d'euros d'argent public engagés dans ces plans.

En outre, les expériences menées en baie de Douarnenez ont mis en évidence les dégâts de ce type de ramassage sur les juvéniles de poissons et les coquillages.

Nos associations considèrent que ce projet constitue une rupture fondamentale de la politique menée jusqu'à présent pour lutter contre les algues vertes, et qu'elle est dangereuse pour le développement durable du littoral breton.

Elles ne peuvent le cautionner et quittent donc cette réunion.

Rennes, le 26 juin 2015